



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

À VOTRE ÉCOUTE ! La CFDT vous informe

■ Le CHS-CT du 27 septembre 2016

L'ordre du jour était principalement centré sur les risques psychosociaux (RPS). Nous avons rappelé la nécessité d'informer l'ensemble des salariés sur un certain nombre de points importants :

Agir contre les RPS n'est pas un objectif qui doit rester au stade de l'incantation: il nécessite d'instaurer des dispositifs continus d'amélioration des situations et des organisations de travail afin d'opérer les correctifs nécessaires. Ils doivent être complétés par des dispositifs d'alerte face aux situations d'urgence. Le CHS-CT est l'instance compétente en amont, pour l'analyse des risques, et en aval, pour le traitement des situations. Enfin, la responsabilité de toutes et tous est engagée, managériale certes, mais aussi des collaborateurs et des organisations syndicales.

- ▶ **Les actions menées par le CHS-CT.**
- ▶ **L'accès aux informations pour tous (e-flash et affichage sur les panneaux du 1er étage Bat.C).**
- ▶ **Les coordonnées des membres du CHS-CT et les contacts.**
- ▶ **La possibilité d'un rappel sur le service d'écoute psychologique externe, ELEAS.**

Numéros verts : Agents 0 800 400 750 - Managers/Equipes RH 0 800 500 720

Concernant le suivi des indicateurs de veille RPS nous avons demandé :

- ▶ **Une meilleure lisibilité des données (MPAP, la déclinaison par catégories et par directions...).**
- ▶ **Une meilleure consultation du CHS-CT notamment lors de déménagements (ANCI IdF juillet 2016).**
- ▶ **Les indicateurs accidents du travail et les suivis d'actions de prévention (enquêtes, analyses et actions).**
- ▶ **Un suivi annuel de la réalisation des projets professionnels des postiers.**
- ▶ **Une information plus précise des formations : thématiques et priorisations (prise de poste, montée en compétence professionnelle, évolution professionnelle).**
- ▶ **Une meilleure analyse des mutations et sorties par direction.**

Nous avons demandé que les actions d'accompagnement des managers soient véritablement effectives et suivies afin de les aider dans leurs responsabilités quotidiennes.

Nos membres CHS-CT et responsables des Sièges sont à votre écoute.

Nous avons besoin de vous pour agir ensemble en faveur de vos conditions de travail, l'égalité professionnelle...et pour mieux vous accompagner, vous soutenir afin de faire respecter vos droits !

Membres CHS-CT Groupe La Poste

► Catherine RIEUX

Mandat syndical : Référente logement
Relais responsable des Sièges
Groupe la Poste
Mandat entreprise : Secrétaire du CHS-CT
06 33 15 24 73
catherine.rioux@laposte.fr

► Guy RESMOND

Mandat entreprise : Membre du CHS-CT
guy.resmond@laposte.fr

► Frédérique BRASSART

Mandat entreprise : Membre du CHS-CT
frederique.brassart@laposte.fr

► Noureddine BEN GADDOUR

Mandat syndical : Référent logement
Mandat entreprise : Membre du CHS-CT
06 22 07 35 79
noureddine.bengaddour@laposte.fr

► Mactar DIOP

Mandat entreprise : Membre du CHS-CT
mactar.diop@laposte.fr

Responsables Sièges

► Véronique DUMONT

Mandat syndical : Responsable Cadres
et des Sièges
Mandat entreprise : Représentante
syndicale au CHS-CT
Membre du CT
06 77 38 55 98
vdumont@cfdtf3c.org

► Yves CHEVALIER

Mandat syndical : Responsable DCN
Mandat entreprise : Membre du CHS-CT
à l'Université du Courrier
06 87 07 21 61
ychevalier@cfdtf3c.org

parlons travail

Dès septembre 2016
Donnez votre avis sur parlonstravail.fr

LA GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL